

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 22 mai 2025  
Rapporteur :  
Madame Laurence VIGNON**

**N° 6**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 27/05/2025
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/05/2025 (accusé de réception du 27/05/2025)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Avenant n°2 à la convention de partenariat entre la ville de Quimper-Conservatoire de musique théâtre et l'association Théâtre de Cornouaille Scène nationale**

**Par délibération n°7 en date du 29 juin 2023, la commune de Quimper a conclu, au travers de son Conservatoire Musique Théâtre, une convention de partenariat avec le Théâtre de Cornouaille – Scène nationale de Quimper. Il convient de modifier cette convention afin d'y ajouter le développement d'un projet spécifique pour l'année 2025 : une Masterclass avec la pianiste Jeanne Bleuse.**

\*\*\*

L'avenant n°2 détaille ces différents éléments et définit les nouveaux engagements de chaque partenaire pour l'aboutissement de la convention.

La pianiste Jeanne Bleuse, artiste associée au Théâtre de Cornouaille, présente le programme *Road Movies* dans le cadre du festival *Sonik*, à l'atelier du Théâtre de Cornouaille à Quimper, les 24 et 25 avril 2025 à 19h. En amont de sa venue, Jeanne Bleuse interviendra auprès des élèves de piano de Nicole Noël pour une Masterclass.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1- d'approuver l'avenant n°2 à la convention de partenariat 2023-2026 entre la ville de Quimper et le Théâtre de Cornouaille ;
- 2- d'autoriser la signature de cette convention par madame la maire.